

Mandat – Conseil des jeunes du Fonds mondial : appel aux candidatures

Titre **Mandat des membres du Conseil des jeunes du Fonds mondial**

Introduction

Le Conseil des jeunes récemment établi par le Fonds mondial porte à l'attention du directeur exécutif les réalités uniques des adolescents et des jeunes, dans toute leur diversité. Les jeunes qui composent le Conseil sont âgés de 18 à 29 ans. Ils vivent avec le VIH, la tuberculose ou le paludisme, sont touchés par ces maladies ou y sont vulnérables. Ils font une lecture des difficultés qu'ils rencontrent en rapport avec ces trois maladies, et plus généralement des aspects liés à leur santé, leurs droits et leur bien-être.

Dans le but de renforcer sa participation concrète auprès des instances de direction et de gouvernance du Fonds mondial, le Conseil des jeunes consacre l'année 2024 à l'examen et au renforcement de ses opérations, ainsi qu'à l'amélioration de ses collaborations avec un éventail de parties prenantes du Conseil d'administration et du monde de la jeunesse.

**Composition du
Conseil des jeunes**

Le Conseil des jeunes est constitué de 12 membres et observateurs issus d'une ou plusieurs délégations de communautés ou d'organisations non gouvernementales membres du Conseil d'administration du Fonds mondial. Les membres du Conseil des jeunes se portent volontaires pour un mandat de deux ans avec une relève échelonnée. Cela signifie que les membres de 24 ans ou moins (au début de leur mandat) peuvent exercer jusqu'à quatre ans (deux mandats de deux ans), quand les membres âgés de 25 ans ou plus ne pourront exercer que deux ans maximum (un mandat unique de deux ans).

Dans la mesure du possible, la composition du Conseil doit refléter la diversité géographique et de genre des jeunes à travers les trois maladies, notamment parmi les populations clés et vulnérables.

**Portée/
Objectif**

Le Conseil des jeunes du Fonds mondial assume un rôle d'organe consultatif auprès du directeur exécutif et du Secrétariat du Fonds mondial sur les questions relatives aux jeunes. À travers leur éclairage personnel, les membres du Conseil relaient les questions essentielles et les nuances de contexte des pays éligibles aux allocations du Fonds mondial et s'assurent que le Fonds mondial agit en connaissance des besoins et des perspectives uniques des jeunes et maximise ainsi l'impact de ses investissements.

**Activités
principales**

- Assurer une communication régulière entre les membres du Conseil des jeunes, le directeur exécutif du Fonds mondial, le Secrétariat du Fonds mondial, les circonscriptions du Conseil d'administration du Fonds mondial, et d'autres acteurs.
- Renforcer les liens et la coordination avec les réseaux mondiaux et régionaux de jeunes et d'autres parties prenantes pertinentes.
- Accroître la reconnaissance du Conseil des jeunes et de ses priorités en matière de plaidoyers au travers d'interactions régulières avec le Secrétariat et le Conseil d'administration du Fonds mondial.
- Plaider pour le renforcement des capacités des jeunes militants afin qu'ils organisent et mettent en œuvre des actions efficaces contre les trois maladies, et qu'ils mobilisent des ressources à cet effet.

**Priorités du
Conseil des
jeunes**

Les priorités suivantes ont été établies par consensus des membres actuels du Conseil des jeunes.

Priorités techniques actuelles :

- Données ventilées : veiller à ce que le partenariat du Fonds mondial encourage et collecte systématiquement les données ventilées (y compris par âge, sexe, et genre) afin d'étayer les programmes ciblant les adolescents et les jeunes.
 - Garantir des espaces sûrs dans les processus du Fonds mondial pour l'engagement des jeunes au niveau national, notamment parmi les membres des populations clés, dont les identités et les vulnérabilités peuvent se chevaucher. Cette démarche peut être soutenue par l'apprentissage entre pairs, le mentorat et l'assistance technique, qui permettront d'encourager les jeunes à s'engager et à développer leurs compétences pour défendre efficacement les priorités de la jeunesse dans les espaces de prise de décision.
 - Soutien psychologique : dans la mesure du possible, soutien aux jeunes, en particulier aux jeunes leaders des populations clés, dans les pays qui connaissent des problèmes de sûreté et de sécurité.
-

- Femmes et filles : continuer de soutenir l'égalité des genres et d'autres partenariats clés et créer pour les filles et les jeunes femmes des occasions de se rassembler afin qu'elles s'accordent sur leurs priorités et se mobilisent de manière plus active dans les espaces de prise de décision.
- Plaider pour l'accès aux services : exploiter l'avantage unique et comparatif des organisations et des réseaux dirigés par des jeunes au niveau des pays pour fournir des services dans le cadre des subventions et des initiatives stratégiques du Fonds mondial. Selon les besoins, investir dans le renforcement des capacités des organisations et des réseaux dirigés par des jeunes afin d'élargir leur portée, en particulier pour les jeunes des populations clés et vulnérables.

Priorités de plaidoyer :

- Un engagement fort des jeunes, tant auprès du directeur exécutif qu'au niveau des pays.
- Formaliser la participation des jeunes, notamment en plaidant pour une représentation des populations clés et des adolescentes et jeunes femmes dans les instances de coordination nationale, afin de garantir leur engagement significatif et éthique dans les processus de gouvernance au niveau national.
- Plaider pour un engagement fort des jeunes dans la huitième reconstitution des ressources du Fonds mondial, notamment à travers la participation à la mise en œuvre de la Feuille de route de plaidoyer, le plaidoyer pour le développement d'un discours plus positif, l'opposition aux attaques qui menacent les droits et l'augmentation des financements à destination des communautés et de la société civile, en privilégiant les financements dirigés par des jeunes. Plaider pour plus de redevabilité et pour une observance accrue des normes minimales en matière de droits humains dans les accords de subvention des pays qui enfreignent ces droits.

**Critères de
sélection**

- Date de naissance : à partir de 1998.
 - Témoigner d'un engagement auprès d'une organisation, d'un réseau ou d'un groupe national ou régional de jeunes travaillant sur les ripostes au VIH, à la tuberculose ou au paludisme ou dans des domaines associés tels que le genre, les droits humains, la préparation et la riposte aux pandémies ou les soins de santé universels.
 - Être en capacité de consacrer au moins deux heures par semaine aux activités du Conseil des jeunes.
 - Être en capacité de travailler et de communiquer en anglais.
-

-
- Disposer d'un accès à internet.
 - Fournir une lettre de recommandation d'une personne autorisée appartenant à votre organisation, réseau ou groupe, ou à une organisation partenaire affiliée.
 - Être en contact avec les activités soutenues par le Fonds mondial et/ou les processus nationaux, régionaux ou mondiaux connexes, ou avoir connaissance de ces activités.

Veillez noter qu'en 2024, nous donnons la priorité aux candidatures de jeunes issus des régions géographiques suivantes (réparties par composante de maladie) :

- Paludisme : Asie-Pacifique et Afrique francophone
- Tuberculose : Asie-Pacifique et Amérique latine et Caraïbes
- VIH : Moyen-Orient et Afrique du Nord

Bien que nous donnions la priorité à ces régions, nous vous encourageons à envoyer votre candidature si vous répondez aux critères indiqués ci-dessus !

Lieu d'exécution

Participation à distance, avec une réunion en personne prévue par an.

Durée du mandat

Deux ans (24 mois).


Modalités de candidature

Vous souhaitez rejoindre le Conseil des jeunes ? Faites-nous part de votre intérêt en envoyant un courriel à Jonathan.Williams-Ordonez@theglobalfund.org.

Nous vous invitons à vous présenter dans votre courriel et à joindre les documents suivants :

1. Votre CV ;
2. Une lettre de recommandation d'une personne autorisée appartenant à votre organisation, réseau ou groupe, ou à une organisation partenaire affiliée ;
3. Une lettre de motivation d'une page (au format PDF) OU une vidéo (de deux minutes maximum, en pièce jointe ou lien Google Drive) répondant aux deux questions suivantes :

a. Pour quelles raisons souhaitez-vous faire partie du Conseil des jeunes ?

- 
-
- b. *Qu'est-ce que votre expérience (avec le VIH, la tuberculose, le paludisme, ou dans le domaine de la santé de manière plus générale) peut apporter au Conseil des jeunes ?*

Date limite de candidature : le 31 juillet 2024 à minuit (heure d'été d'Europe centrale)

Nous sommes impatients de découvrir vos candidatures !